

Lugano, 13 janvier 2021

A tous les bénéficiaires de rente et  
A tous les assurés actifs

**Nouvelle structure organisationnelle Fondazione di Previdenza EFG SA (“Fondazione”) et Fondo Complementare di Previdenza EFG SA (“Fondo”), ensemble “Fondazioni EFG”**

Chères Mesdames, Chers Messieurs,

Au cours des dernières années, les Conseils des Fondazioni EFG, en collaboration avec l'employeur EFG, ont étudié en détail et systématiquement la situation économique et financière des deux Caisses de Pension, qui pendant des années a présenté une structure démographique complexe et problématique compte tenu de l'augmentation constante de la longévité des assurés et volatilité croissante des marchés financiers.

Avec la contribution effective de l'employeur EFG et l'approbation de l'Autorité de Surveillance, une restructuration des Fondazioni EFG a été finalisée dans l'intérêt de tous les assurés actifs et bénéficiaires de rente.

Par conséquent, à partir du 1.1.2021, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place qui prévoit :

- La création au sein de la Fondazione d'une Caisse de prévoyance Interne des pensionnés, qui comprend l'actif et le passif du bilan relatifs aux bénéficiaires de rente de la Fondazione et du Fondo existant au 31.12.2020 (y compris les retraites de décembre 2020), dans le but mieux garantir les engagements financiers futurs de la Fondazione envers les pensionnés.
- Afin d'atténuer l'impact des éventuelles fluctuations défavorables des marchés financiers sur la gestion de la Caisse Interne des pensionnés, l'Employeur EFG a décidé de contribuer un montant de 52 millions de francs dans une Réserve de Contribution de l'Employeur.
- Les capitaux de la Caisse Interne des pensionnés et la réserve susmentionnée font l'objet d'un mandat de gestion distinct des investissements relatifs aux assurés actifs de la Fondazione, avec des instruments et des stratégies adaptés pour obtenir des rendements nécessaires pour garantir les pensions.
- Les assurés actifs et les nouveaux bénéficiaires de rentes à partir de 2021 continueront de disposer d'une Caisse distincte, dans le but de tirer le meilleur parti des opportunités de marché et d'assurer une rémunération des avoirs de retraite en adéquation avec les rendements obtenus.

Cette première étape importante accomplie, les travaux vont se poursuivre pour examiner l'harmonisation de la prévoyance des collaborateurs-trices d'EFG dans leur ensemble. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de développements de nos travaux.

Avec la mise en place de la Caisse de prévoyance Interne des pensionnés, **les pensions actuelles et leur montant bénéficient d'un soutien renforcé sans aucun changement.** Ceux qui ont reçu une rente de la Fondazione et une du Fondo jusqu'au 31.12.2020 recevront deux rentes de la Fondazione à partir de janvier 2021. De même les prestations pour les survivants ne changent pas et continuent d'être régies par le règlement de prévoyance en vigueur au moment du décès.

Pour toute information complémentaire, l'Administration des Fondazioni EFG est volontiers à disposition et peut être contactée par e-mail ([fondazioneprev@efgbank.com](mailto:fondazioneprev@efgbank.com)) ou en appelant le numéro de téléphone +41 58 808 2019.

Cordiales salutations.



Yves Bersier  
Président du Conseil  
Fondazioni EFG



Massimo Antonini  
Membre du Conseil  
Fondazioni EFG



Michele Casartelli  
Responsable Administratif  
Fondazioni EFG

C.p.c.

- Autorità di Vigilanza sulle Fondazioni e LPP della Svizzera orientale, Piazza Stazione 4a, 6602 Muralto
- Ernst & Young SA, Corso Elvezia 9, 6901 Lugano
- Willis Towers Watson, Talstrasse 62, 8021 Zürich
- PPCmetrics AG, 8021 Zürich